

Communication du Maire de Paris sur le budget primitif 2014 (Ville et département).

16/12/2013

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, le dernier budget de la mandature ne déroge pas à l'ambition et à l'exigence qui nous animent depuis 2001. Alors que la crise fragilise l'économie et divise la société, il nous permet de continuer à faire avancer Paris sans marquer la moindre pause. Il nous donne en effet les moyens de tenir les grands engagements que nous avons pris en 2008, tout en garantissant au futur exécutif municipal les marges de manœuvre dont il aura besoin. C'est dans un souci de cohésion et de mouvement que nous avons construit ce budget engagé mais non partisan, qui allie une haute ambition pour Paris et un souci constant de la vie quotidienne des Parisiens.

Notre premier devoir en 2014 sera de protéger les Parisiens avec la même exigence et la même constance que depuis 2001. C'est dans cet esprit que nous consacrerons à notre effort social 2 milliards 200 millions, soit 120% de plus qu'en 2000. Nous pourrons ainsi faire face à la progression du nombre de demandeurs d'aides sociales, et aller encore une fois au-delà de nos obligations légales. Nous dédierons pour cela 326 millions supplémentaires (ce qui correspond à nos dépenses sociales non obligatoires) à l'accompagnement et à la réinsertion des plus vulnérables. Le bouclier social que nous avons mis en place permettra par exemple à de nombreux Parisiens de payer leur loyer, de régler leur facture d'énergie, ou d'héberger un parent âgé ou malade. Il contribuera également à renforcer le pouvoir d'achat de tous en diminuant le tarif des principaux services publics municipaux. Dans le même temps, nous continuerons à garantir un hébergement à chacun, quels que soient son âge et sa situation. De nouvelles places d'hébergement d'urgence seront créées pour les sans domicile. Les jeunes travailleurs bénéficieront de l'ouverture de 4 nouvelles résidences. De leur côté les seniors verront le taux d'accueil en maisons de retraite progresser grâce à la livraison de 5 EPHAD supplémentaires. Parallèlement, la politique du logement, qui est à l'origine du retour des familles, des jeunes et des classes moyennes à Paris, se traduira par le financement de 7.500 nouveaux logements sociaux, ce qui sera un record. A ce chiffre historique, il faut ajouter les 4.500 opérations de rénovations énergétiques menées dans l'ensemble du parc social. Cette mobilisation sans précédent se décline également dans le parc privé, où nous consacrerons 12 millions à la lutte contre l'insalubrité et 7 millions à l'amélioration écologique du bâti. 7 millions seront enfin injectés pour soutenir les classes moyennes dans leur accès à la propriété.

En matière d'urbanisme comme en matière de logement, le maintien d'un niveau élevé d'investissement répond à la nécessité d'entretenir le mouvement de notre ville, en stimulant les nombreuses dynamiques qui la parcourent. Avec 1 milliard 410 millions consacrés en 2014 au progrès de la société parisienne, nous porterons à son terme l'effort de 9 milliard 300 millions que nous avons conduit durant la mandature. Ainsi Paris continuera à se renouveler à Claude Bernard, à Château-Rouge, à Saint-Blaise, à Boucicaut, à la Porte de Vincennes et dans plus de quarante autres quartiers qui changent de visage tout en gardant leur âme. Le réseau de transports en commun sera étendu et densifié grâce aux 375 millions apportés au STIF. En prolongeant la ligne 14 jusqu'à Saint Ouen et le T3 jusqu'à la porte d'Asnières, en créant une nouvelle gare RER dans le Nord Est, ou encore en consacrant 7 millions d'euros aux bus de quartier, nous permettons aux Parisiens de gagner à la fois en mobilité et en qualité de vie. Les espaces verts supplémentaires que nous ouvrirons tout au long de l'année porteront à

62 hectares la surface rendue à la nature, à la respiration et au loisir depuis 2001. 141 millions seront engagés pour améliorer la propreté des rues, des places et des jardins dont chacun doit pouvoir profiter sereinement. Dans le même temps, les livraisons d'équipements de proximité se poursuivront à un rythme très élevé. Ce ne sont pas moins de 32 crèches qui ouvriront au cours des douze prochains mois, accentuant l'avance prise par Paris en termes d'accueil de la petite enfance. 8 écoles seront également rénovées et 4 centres d'animation seront créés pour accompagner l'essor démographique retrouvé de notre ville. L'offre culturelle de proximité continuera à grandir, puisque les conservatoires du treizième et du dix-septième réaliseront leur première année pleine et que celui du douzième sera achevé dans le quartier de Charolais. Il en sera ainsi également de l'offre sportive, qui progressera dans l'Ouest avec le centre Beaujon, et dans le Nord Est avec un nouveau gymnase porte des lilas. L'inauguration du Carreau du Temple témoignera enfin de la vitalité des arrondissements centraux, où patrimoine et innovation cohabitent de plus en plus harmonieusement. Cet équilibre est au fondement de l'art de vivre qu'apprécient toutes les générations de Parisiens. Nous continuerons donc à le consolider en 2014. Dans la droite ligne de ce qui a été entrepris depuis 2001, nous mobiliserons plus de 9 millions pour l'entretien et la réhabilitation de notre patrimoine. Aux 2 millions engagés à Saint Germain de Charonne s'ajouteront les 3 millions réservés aux travaux de sécurisation des sites les plus en danger. Nous nous engagerons également aux côtés de l'Etat, du diocèse et de nombreux mécènes, dans la rénovation de Saint Augustin et de Saint Germain des Prés. En deux mandatures, notre collectivité aura ainsi investi chaque année dans la restauration des édifices culturels deux fois plus qu'au cours des années 90. Dans le même temps, nous continuerons à encourager toutes les initiatives qui nourrissent le développement de Paris. 7 millions seront insufflés pour soutenir les entreprises et stimuler l'économie. Les 378 millions investis au titre de la solidarité territoriale contribueront d'une façon décisive au retour de la croissance dans l'ensemble de la métropole parisienne. C'est donc une ville particulièrement audacieuse et entreprenante qui abordera à compter de mars prochain une nouvelle étape de son histoire.

Cette vitalité est indissociable d'une gestion sérieuse où la lucidité et le sens de l'anticipation ont joué un rôle essentiel. Alors que la durée de la crise affecte les ressources de notre collectivité, nous avons su trouver d'importantes marges de manœuvre sans augmenter les impôts ni amplifier l'endettement. Paris est en effet aujourd'hui la grande ville française où la fiscalité est la plus avantageuse et les services publics les plus développés, avec un taux d'endettement deux fois moins élevé que la moyenne. C'est donc en économisant que nous ferons face en 2014 à la baisse de nos recettes sans cesser de protéger chacun et d'entreprendre au service de tous. A rebours des politiques d'austérité, ces économies ont vocation à libérer des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins des Parisiens. C'est ainsi qu'en treize ans les crédits de la communication ont été divisés par deux et les frais de réception par trois, dans le cadre d'un effort qui a touché tous les secteurs non indispensables au quotidien des Parisiens. Ce mouvement s'est accéléré à partir de 2008. Les 45 millions économisés annuellement grâce à la création de la direction des achats et la réduction de 10% du parc automobile ont en effet contribué à réduire les frais de fonctionnement courant d'un cinquième. Nous amplifierons cette dynamique en 2014 en économisant 60 millions supplémentaires sur les budgets de la communication, de l'immobilier et de la téléphonie. Au-delà des moyens qu'elles permettent de dégager, les réformes entreprises serviront directement la transition énergétique de notre ville. En revoyant notre contrat d'éclairage public, mais également en utilisant de l'eau non potable pour l'entretien des espaces verts, nous ferons mieux avec moins pour le plus grand bénéfice des Parisiens. Les agents de la Ville et du Département prennent leur part de ces efforts et de ces réformes. Ils verront donc leur pouvoir d'achat se renforcer, leurs conditions de travail s'améliorer et leur carrière s'accélérer. Notre collectivité continuera donc, grâce à son sérieux, à faire progresser la dé-précarisation, la formation, l'avancement et la santé de celles et ceux qui s'engagent quotidiennement au service des Parisiens.

Mes chers collègues, notre collectivité tiendra en 2014 tous les engagements pris depuis 2008. Ce budget garantit en effet aux Parisiens qu'ils seront protégés, soutenus et encouragés quelle que soit la rigueur de la crise. Il maintient toutes les dynamiques qu'ils ont appelées de leurs vœux et dont ils bénéficient en matière de cadre de vie, de service public, de vitalité économique et de rayonnement culturel. Il renforce enfin la stabilité fiscale et financière d'une ville qui peut aujourd'hui envisager sereinement l'avenir. Fondamentalement respectueux de la démocratie, il nous permet donc de tenir nos promesses tout en laissant parfaitement libres celles et ceux qui nous succéderont. Cet équilibre précieux doit beaucoup à Bernard Gaudillère, dont je salue ce matin la constance, la ténacité et la compétence. Il repose également sur l'esprit de responsabilité de mes adjoints que je remercie, et sur le sérieux de l'administration parisienne à laquelle je rends hommage. En mesurant avec eux l'étendue du travail accompli depuis 2001, je forme le vœu que ce budget permette au mouvement de Paris de ne connaître aucune pause en 2014.